

GÉRER SES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE CARRIÈRE

Pour prendre en main son évolution professionnelle

Conforter son évolution au quotidien

• **L'entretien professionnel**
Pour réfléchir à des pistes d'évolution professionnelle au sein de la Chambre ou

du réseau, un entretien d'évolution professionnelle peut être sollicité auprès de son manager ou du responsable des ressources humaines.

Prendre un temps de recul et d'exploration de ses compétences

• **Le CEP réalisé par le réseau Avenir Actifs**
 (<https://avenir-actifs.org/>)

Le Conseil en Evolution Professionnelle est ouvert à différentes catégories de public. Il apporte une écoute et un appui pour votre parcours et vos choix professionnels. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé et confidentiel.

Avenir actifs est la bannière sous laquelle interviennent tous les opérateurs, dont OCAPIAT, pour les salariés de droit privé et les indépendants.
 (<https://www.ocapiat.fr/beneficier-dun-conseil-en-evolution-professionnelle-cep/>)

• **Formation Resolia « Gérer sa trajectoire professionnelle et bâtir son projet »**

Un temps en groupe de 7 personnes maximum pour prendre du recul, mieux se connaître et bâtir un projet personnel et professionnel solide.

• **Le bilan de compétences**

À destination des collaborateurs des Chambres en **CDI** disposant de **5 ans d'ancienneté dont 12 mois dans l'établissement** lors de la demande,

ou en CDD sous certaines conditions d'accès (cf. <https://www.ocapiat.fr>). Le bilan de compétences peut aussi être pris en charge dans le cadre du CPF.

L'accompagnement, d'une durée de 24 heures, permet aux salariés de faire le point sur leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations, afin de réfléchir à leur situation professionnelle et aux évolutions possibles.

• **Le Bilan Professionnel d'Étape**

À partir de **40 ans et plus de 10 ans d'expérience** dans les Chambres d'agriculture. Le BPE peut être réalisé soit en groupe restreint lors d'une formation Resolia, soit par des entretiens individuels avec un consultant choisi par l'employeur. Des groupes peuvent être réservés aux managers, responsables d'équipe.

• **Le coaching d'orientation professionnelle**

La réflexion sur son évolution professionnelle peut être accompagnée par un coach selon les modalités prévues par le coaching.

Prendre un nouveau départ

• **Formation Resolia « Préparer sa retraite » : trouver de nouveaux repères**

S'engager de façon positive et sereine dans cette nouvelle étape de carrière. Un stage centré sur

soi et pour se projeter vers un nouveau projet de vie. *Texte de référence : Accord paritaire sur la formation Chambres d'agriculture du 10/03/2021*



Vous vous interrogez sur la formation ou l'accompagnement dont vous avez besoin, contactez pour un échange téléphonique personnalisé :

Claire EMMENECKER - claire.emmenecker@apca.chambagri.fr